

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 27 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 27 mai à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Annie (suppléante) ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PUIILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle à GOUAULT Jacky ; CHAPPÉ Fanny à BOULANGER Servane ; CONNAN Josette à LE GAOUYAT Samuel ; GIUNTINI Jean-Pierre à VIBERT Richard ; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude à LE GOFF Philippe ; MOURET Patricia à LE GOFF Yannick ; NAUDIN Christian à PUIILLANDRE Elisabeth ; PAGNY Gilles à KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; PRIGENT Marie-Yannick à LE GALL Annie ; RASLE-ROCHE Morgan à DUMAIL Michel.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; GAUTIER Guy ; GRAEBER Sophie ; HERVÉ Gildas ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE HOUÉROU Annie ; MOZER Florence ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie ; ZIEGLER Évelyne.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	63
Procurations	11
Votants	74
Absents	14

DEL2025-05-133

**PROTOCOLE DE FIN DE CONTRATS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)
EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES SECTEURS DE
L'ANCIENNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GUINGAMP, DE LA
COMMUNE DE PÉDERNEC ET DE LA COMMUNE DE TRÉGLAMUS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal de la Commune de Péderneac du 18 septembre 2009 approuvant le contrat de Délégation de Service Public d'eau potable et d'assainissement collectif avec la société SUEZ (ex Lyonnaise des Eaux), pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2021 ;

Vu les délibérations du Conseil municipal de la Commune de Tréglamus du 27 novembre 2009 approuvant les contrats de Délégation de Service Public d'eau potable et d'assainissement collectif avec la société SUEZ (ex Lyonnaise des Eaux), pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2021 ;

Vu les délibérations de Guingamp Communauté du 15 octobre 2015 approuvant les contrats de Délégation de Service Public d'eau potable et d'assainissement collectif avec la société SUEZ (ex Lyonnaise des Eaux) pour une durée de 8 ans, soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2023 ;

Vu la délibération n°2017-12-04 du Conseil d'agglomération en date du 19 décembre 2017 relative à la compétence Eau et Assainissement ;

Vu les délibérations n°2021-12-251 et n°2021-12-249 du Conseil d'agglomération en date du 14 décembre 2021 approuvant la prolongation des contrats de Délégation de Service Public d'eau potable et d'assainissement collectif de la Commune de Tréglamus avec la société SUEZ pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2023 ;

Vu la délibération n°2021-12-248 du Conseil d'agglomération en date du 14 décembre 2021 approuvant la prolongation des contrats de Délégation de Service Public d'assainissement collectif de la Commune de Péderneac avec la société SUEZ pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2023 ;

Vu la délibération n°2022-07-141 du Conseil d'agglomération en date du 5 juillet 2022 relative au mode de gestion du service Eau et Assainissement ;

Vu la délibération DEL2023-11-223B du Conseil d'agglomération en date du 14 novembre 2023 portant création de deux régies à autonomie financière en charge du service public de l'eau et de l'assainissement ;

Considérant qu'afin de mettre en œuvre les dispositions des fins de contrats de Délégation de Service Public susmentionnées, dans les conditions prévues contractuellement et dans l'intérêt des deux parties, il est convenu d'un commun accord d'établir un protocole de fin de contrat fixant :

- La valorisation des chantiers non réalisés ;
- Le solde des dotations contractuelles de renouvellement ;
- Les indemnisations convenues entre les parties.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité :

- Approuve les termes du protocole de fin de contrats, ci-annexé, conclu entre Guingamp-Paimpol Agglomération et la société SUEZ concernant les Délégations de Service Public d'eau potable et d'assainissement collectif de l'ancienne intercommunalité Guingamp Communauté, de la Commune de Tréglamus et de la Commune de Péder nec ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer ledit protocole et tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Yannick LE GOFF

